DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/1

Extrait du Registre des Délibération du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33
Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Fonctionnement des assemblées

Objet : Création des Commissions Communales et désignation des membres.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 32
Vote contre : 0
Abstention : 0

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant l'Article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil :

- DECIDE la création de dix commissions :
 1. TRAVAUX – MOBILITES – GESTION DU DOMAINE PUBLIC
 2. EDUCATION – JEUNESSE – CITOYENNETE – CULTURE
 3. SOLIDARITE – HANDICAP – DEMOCRATIE LOCALE
 4. URBANISME - PATRIMOINE – CADRE DE VIE – HABITAT
 5. TRANQUILITE PUBLIQUE – GESTION DES RISQUES – PREVENTION
 6. SPORTS – VIE ASSOCIATIVE DES QUARTIERS
 7. ENVIRONNEMENT – ECONOMIE PROXIMITE – ARGICULTURE – VITICULTURE - ELEVAGE
 8. ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL – MOYENS GENERAUX
 9. SANTE – EMPLOI – FORMATION - INSERTION
 10. ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - JUMELAGE

- PROCEDE à la désignation des 9 membres qui les composent, à savoir :

1. TRAVAUX – MOBILITES – GESTION DU DOMAINE PUBLIC :
 - Monsieur Jean-Pierre TAILHAN, Adjoint au Maire
 - Monsieur Didier BUXEDA, Conseiller Municipal
 - Madame Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Conseillère Municipale
 - Monsieur Alain LAPEYRE, Conseiller Municipal
 - Monsieur Aimé MUNOZ, Conseiller Municipal
 - Monsieur Gilbert AUPIN, Adjoint au Maire
 - Monsieur Eric HOUSSET, Conseiller Municipal
 - Madame Mélanie ESCOBEDO, Conseillère Municipale
 - Madame Marielle GARCIA, Conseillère Municipale

2. EDUCATION – JEUNESSE – CITOYENNETE – CULTURE :
 - Madame Magalie BERLIOZ, Adjointe au Maire
 - Madame Julie MESTRE, Conseillère Municipale
 - Madame Caroline MARTY-FONTANET, Conseillère Municipale
 - Madame Stéphanie BALME, Conseillère Municipale
 - Madame Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Conseillère Municipale
 - Madame Michèle BAREIL-GUERIN, Adjointe au Maire
 - Madame Anne-Marie COMBES, Conseillère Municipale
 - Madame Marie-Ange LARRUY, Adjointe au Maire
 - Monsieur Philippe OMBROUCK, Conseiller Municipal

3. SOLIDARITE – HANDICAP – DEMOCRATIE LOCALE :
 - Madame Marie-Ange LARRUY, Adjointe au Maire
 - Madame Anne-Marie COMBES, Conseillère Municipale
 - Monsieur Jean-Marie AMIGUES, Conseiller Municipal
 - Madame Stéphanie BALME, Conseillère Municipale
 - Madame Magalie BERLIOZ, Adjointe au Maire
 - Monsieur Aimé MUNOZ, Conseiller Municipal
 - Monsieur Alain SIMON, Conseiller Municipal
 - Monsieur José NAVIO, Conseiller Municipal
 - Madame Nadine DEVAUD, Conseillère Municipale

4. URBANISME - PATRIMOINE – CADRE DE VIE – HABITAT :
 - Monsieur Gilbert AUPIN, Adjoint au Maire
 - Madame Mélanie ESCOBEDO, Conseillère Municipale
 - Monsieur Jean-Pierre TAILHAN, Adjoint au Maire
 - Monsieur Alain LAPEYRE, Conseiller Municipal
 - Madame Michèle BAREIL-GUERIN, Adjointe au Maire
 - Madame Helen BINGHAM, Conseillère Municipale
 - Madame Elodie GARCIA, Adjointe au Maire
 - Monsieur Alain SIMON, Conseiller Municipal
 - Madame Mathilde CLERGUES-SUBIROS, Conseillère Municipale

5. TRANQUILITE PUBLIQUE – GESTION DES RISQUES – PREVENTION :
 - Monsieur Pierre ROUQUAIROL, Adjoint au Maire
 - Monsieur Alain SIMON, Conseiller Municipal
 - Madame Magalie BERLIOZ, Adjointe au Maire
 - Monsieur Jean-Pierre TAILHAN, Adjoint au Maire
 - Monsieur Alain LAPEYRE, Conseiller Municipal
 - Monsieur Jean-Marie AMIGUES, Conseiller Municipal
 - Monsieur Eric HOUSSET, Conseiller Municipal
 - Madame Caroline MARTY-FONTANET, Conseillère Municipale
 - Monsieur Victor CHABERT, Conseiller Municipal

6. SPORTS – VIE ASSOCIATIVE DES QUARTIERS :
 - Monsieur Yves GUIRAUD, Adjoint au Maire
 - Madame Amandine BIRBA, Conseillère Municipale
 - Monsieur Aimé MUNOZ, Conseiller Municipal
 - Madame Mélanie ESCOBEDO, Conseillère Municipale
 - Monsieur Didier BUXEDA, Conseiller Municipal
 - Monsieur Alain SIMON, Conseiller Municipal
 - Madame Magalie BERLIOZ, Adjointe au Maire
 - Madame Marie-Ange LARRUY, Adjointe au Maire
 - Monsieur Philippe OMBROUCK, Conseiller Municipal

7. ENVIRONNEMENT – ECONOMIE PROXIMITE – ARGICULTURE – VITICULTURE - ELEVAGE :
 - Madame Elodie GARCIA, Adjointe au Maire
 - Monsieur Eric HOUSSET, Conseiller Municipal
 - Monsieur José NAVIO, Conseiller Municipal
 - Madame Stéphanie BALME, Conseillère Municipale
 - Monsieur Alain LAPEYRE, Conseiller Municipal
 - Madame Leïla KEBIR, Conseillère Municipale
 - Monsieur Yves GUIRAUD, Adjoint au Maire
 - Madame Helen BINGHAM, Conseillère Municipale
 - Monsieur Maxime BOT, Conseiller Municipal

8. ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL – MOYENS GENERAUX :
 - Monsieur Pierre ROUQUAIROL, Adjoint au Maire
 - Monsieur Aimé MUNOZ, Conseiller Municipal
 - Madame Caroline MARTY-FONTANET, Conseillère Municipale
 - Madame Magalie BERLIOZ, Adjointe au Maire
 - Monsieur Alain LAPEYRE, Conseiller Municipal
 - Madame Anne-Marie COMBES, Conseillère Municipale
 - Madame Marie-Ange LARRUY, Adjointe au Maire
 - Monsieur José NAVIO, Conseiller Municipal
 - Madame Nadine DEVAUD, Conseillère Municipale

9. SANTE – EMPLOI – FORMATION – INSERTION :
 - Madame Michèle BAREIL-GUERIN, Adjointe au Maire
 - Madame Elodie GARCIA, Adjointe au Maire
 - Madame Leïla KEBIR, Conseillère Municipale
 - Madame Amandine BIRBA, Conseillère Municipale
 - Monsieur Didier BUXEDA, Conseiller Municipal
 - Monsieur Aimé MUNOZ, Conseiller Municipal
 - Madame Marie-Ange LARRUY, Adjointe au Maire
 - Madame Anne-Marie COMBES, Conseillère Municipale
 - Monsieur Julien RANCOULE, Conseiller Municipal

10. ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE – JUMELAGE :
 - Monsieur François KHOURY, Adjoint au Maire
 - Monsieur Pierre ROUQUAIROL, Adjoint au Maire
 - Madame Helen BINGHAM, Conseillère Municipale
 - Monsieur Alain LAPEYRE, Conseiller Municipal
 - Monsieur Didier BUXEDA, Conseiller Municipal
 - Madame Julie MESTRE, Conseillère Municipale
 - Madame Michèle BAREIL-GUERIN, Adjointe au Maire
 - Madame Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Conseillère Municipale
 - Monsieur Victor CHABERT, Conseiller Municipal

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

Pour Extrait Conforme

Le Maire
par délégation

MAIRIE DE LIT (Ariège)

L'Adjoint au Maire,

Pierre ROUQUAIROL

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/2

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation des représentants de la Commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) de la Communauté de Communes du Limouxin.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour :
- Monsieur Pierre DURAND : 26 voix
- Monsieur François KHOURY : 26 voix
- Madame Michèle BAREIL-GUERIN : 26 voix
- Monsieur Jean-Pierre TAILHAN : 26 voix
- Madame Marie-Ange LARRUY : 26 voix
- Monsieur Gilbert AUPIN : 26 voix
- Madame Magalie BERLIOZ : 26 voix
- Monsieur Pierre ROUQUAIROL : 26 voix
- Madame Elodie GARCIA : 26 voix
- Monsieur Yves GUIRAUD : 26 voix
- Monsieur Alain LAPEYRE : 26 voix
- Monsieur Aimé MUNOZ : 26 voix
- Monsieur Alain SIMON : 26 voix
- Madame Anne-Marie COMBES : 26 voix
- Monsieur Didier BUXEDA : 26 voix
- Monsieur José NAVIO : 26 voix
- Monsieur Jean-Marie AMIGUES : 26 voix
- Madame Leïla KEBIR : 26 voix
- Madame Helen BINGHAM : 26 voix

Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant l'Article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) est une instance chargée d'évaluer le coût des transferts de compétences des Communes vers la Communauté qui détermine le montant des attributions de compensation dans le cadre du régime de la fiscalité professionnelle unique.

Il indique ensuite que par délibération en date du 14 Janvier 2017, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Limouxin a fixé le nombre de représentants titulaires à la C.L.E.C.T. à 20.

A la suite du renouvellement intégral de l'Assemblée délibérante, le Conseil Municipal désigne, en conséquence, comme membres titulaires de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) de la Communauté de Commues du Limouxin :
- Monsieur Pierre DURAND
- Monsieur François KHOURY
- Madame Michèle BAREIL-GUERIN
- Monsieur Jean-Pierre TAILHAN
- Madame Marie-Ange LARRUY
- Monsieur Gilbert AUPIN
- Madame Magalie BERLIOZ
- Monsieur Pierre ROUQUAIROL
- Madame Elodie GARCIA
- Monsieur Yves GUIRAUD
- Monsieur Alain LAPEYRE
- Monsieur Aimé MUNOZ
- Monsieur Alain SIMON
- Madame Anne-Marie COMBES
- Monsieur Didier BUXEDA
- Monsieur José NAVIO
- Monsieur Jean-Marie AMIGUES

- Madame Leïla KEBIR
- Madame Helen BINGHAM

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire,

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/3

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation des membres de la Commission de délégation des services publics

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 32
Vote contre : 0
Abstention : 0

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Conformément à l'Article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales, les collectivités territoriales, leurs groupements ou leurs établissements publics peuvent confier la gestion d'un service public dont elles ont la responsabilité à un ou plusieurs opérateurs économiques par une convention de délégation de service public définie à l'article L. 1121-3 du Code de la commande publique ;

Conformément aux Articles L. 1411-5, et D. 1411-3 à D. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, il est fait obligation aux communes de plus de 3500 habitants de procéder à la mise en place d'une commission de délégation des services publics, dont les attributions consistent en l'analyse des dossiers de candidature et l'établissement de la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue par le Code du travail, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public ;

Monsieur le Maire rappelle que par Délibération du Conseil Municipal en date du 23 Juin 2008, reçue à la Sous-Préfecture de LIMOUX le 25 Juin 2008, le Conseil Municipal avait créé la Commission de délégation des services publics ;

Il rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5, I. du Code général des collectivités territoriales, la Commission de délégation des services publics est compétente pour l'ouverture des plis, l'analyse et le classement des offres, la rédaction d'un avis pour négociation, et la rédaction d'un rapport présentant notamment la liste des opérateurs économiques admis à présenter une offre, l'analyse desdites offres, les motifs du choix de l'opérateur économique retenu, et l'économie générale du contrat, ce rapport étant transmis au maire pour mise aux voix de l'Assemblée délibérante ;

Considérant les Article L. 1411-5, II., a) du Code général des collectivités territoriales, et eu égard au fait que la Ville de Limoux est une commune de plus de 3500 habitants, la Commission est composée par le maire ou son représentant, qui la préside, et par cinq membres de l'Assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, ainsi que de cinq membres suppléants ;

Considérant le renouvellement intégral du conseil municipal, il y a lieu de désigner les nouveaux membres du conseil municipal appelés à siéger au sein de cette instance, il demande en conséquence à l'Assemblée délibérante de désigner au scrutin secret les membres de la Commission de délégation des services publics.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- DESIGNE comme membres de la Commission de délégation des Services Publics :

1. Titulaire : Monsieur Gilbert AUPIN - Adjoint au Maire
2. Titulaire : Monsieur Alain LAPEYRE - Conseiller Municipal
3. Titulaire : Monsieur Eric HOUSSET- Conseiller Municipal
4. Titulaire : Madame Elodie GARCIA - Conseillère Municipale
5. Titulaire : Madame Nadine DEVAUD - Conseillère Municipale

1. Suppléant : Monsieur Aimé MUNOZ - Conseiller Municipal
2. Suppléante : Madame Caroline MARTY FONTANET - Conseillère Municipale
3. Suppléant : Monsieur Didier BUXEDA - Conseiller Municipal
4. Suppléante : Madame Mélanie ESCOBEDO - Conseillère Municipale
5. Suppléant : Madame Mathilde CLERGUE-SUBIROS - Conseillère Municipale

Sachant que cette dernière est présidée par Monsieur Pierre DURAND, Maire ou son représentant.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire,

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/4

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale du Multi EHPAD du Centre Hospitalier de LIMOUX-QUILLAN.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant l'Article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi n° 2002-2 du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico sociale.

Vu le décret n° 2004-287 du 25 Mars 2004 relatif au Conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation institués à l'article L 311-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Vu le décret n° 2005-1367 du 2 Novembre 2005 portant modifications de certaines dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le Conseil :

- DESIGNE Madame Michèle BAREIL-GUERIN, Adjointe au Maire, en qualité de représentante titulaire, Madame Anne-Marie COMBES, Conseillère Municipale et Madame Marie-Ange LARRUY, Adjointe au Maire, en qualité de représentantes suppléantes du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale du Multi EHPAD du Centre Hospitalier de LIMOUX-QUILLAN.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Pour le Maire
et par délégation

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/5

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Réseau de Santé Gérontologique de la Haute Vallée de l'Aude.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Conformément à l'Article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil désigne en qualité de représentante titulaire du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association du Réseau de Santé Gérontologique de la Haute Vallée de l'Aude Madame Michèle BAREIL-GUERIN, Adjointe au Maire et Madame Anne-Marie COMBES, Conseillère Municipale, en qualité de représentante suppléante.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/6

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Ecoles des établissements élémentaires et maternelles.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-3L.2121.20, et L.2121-21, Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D.411-1 et D.411-2,

Vu le décret n°2013-983 du 4 novembre 2013 modifiant la composition et les attributions du conseil d'école,

Vote pour :

- Ecole élémentaire Victor Hugo :
 - Monsieur Yves GUIRAUD : 26 voix
 - Madame Amandine BIRBA : 26 voix

- Ecole élémentaire Louis Pasteur :
 - Monsieur Eric HOUSSET : 26 voix
 - Madame Elodie GARCIA : 26 voix

- Ecole élémentaire Jean Moulin :
 - Madame Mélanie ESCOBEDO : 26 voix
 - Monsieur Alain LAPEYRE : 26 voix

- Ecole maternelle Jacques Prévert :
 - Madame Magalie BERLIOZ : 26 voix

- Ecole maternelle Marcel Pagnol :
 - Madame Anne-Marie COMBES : 26 voix
 - Monsieur Aimé MUNOZ : 26 voix

- Ecole maternelle Jean Moulin :
 - Madame Stéphanie BALME: 26 voix
 - Monsieur Alain SIMON: 26 voix

Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Le Conseil désigne en qualité de représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Ecoles des établissements élémentaires et maternelles :

- Ecole élémentaire Victor Hugo :
 Titulaire : Monsieur Yves GUIRAUD, Adjoint au Maire
 Suppléante : Madame Amandine BIRBA, Conseillère Municipale

- Ecole élémentaire Louis Pasteur :
 Titulaire : Monsieur Eric HOUSSET, Conseiller Municipal
 Suppléante : Madame Elodie GARCIA, Adjointe au Maire

- Ecole élémentaire Jean Moulin :
 Titulaire : Madame Mélanie ESCOBEDO, Conseillère Municipale
 Suppléante : Monsieur Alain LAPEYRE, Conseiller Municipal

- Ecole maternelle Jacques Prévert :
 Titulaire : Madame Magalie BERLIOZ, Adjointe au Maire

- Ecole maternelle Marcel Pagnol :
 Titulaire : Madame Anne-Marie COMBES, Conseillère Municipale
 Suppléant : Monsieur Aimé MUNOZ, Conseiller Municipal

- Ecole maternelle Jean Moulin :
 Titulaire : Madame Stéphanie BALME, Conseillère Municipale
 Suppléant : Monsieur Alain SIMON, Conseiller Municipal

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/7

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Ecole Sainte Germaine

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment l'Article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil :

- DESIGNE Monsieur Yves GUIRAUD, Adjoint au Maire, en qualité de délégué titulaire du Conseil Municipal et Madame Julie MESTRE, Conseillère Municipale en qualité de déléguée suppléante au Conseil d'Administration de l'Ecole Sainte Germaine.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/8

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant du Conseil Municipal au Comité de Suivi de l'Association « Calendreta Limosenca ».

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant l'Article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil :

- DESIGNE Madame Julie MESTRE, Conseillère Municipale, en qualité de déléguée titulaire du Conseil Municipal et Madame Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Conseillère Municipale, en qualité de délégué suppléant au Comité de Suivi de l'Association « Calendreta Limosenca ».

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/9

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale de l'Institut Médico-Educatif « Les Hirondelles ».

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant l'Article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil :

- DESIGNE Monsieur Jean-Marie AMIGUES, Conseiller Municipal, en qualité de délégué titulaire du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale de l'Institut Médico-Educatif « Les Hirondelles » et Monsieur José NAVIO, Conseiller Municipal, en qualité de délégué suppléant.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/10

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale de l'E.S.A.T. « L'Envol ».

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant l'Article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil :

- DESIGNE Monsieur José NAVIO, Conseiller Municipal, en qualité de délégué titulaire du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « L'Envol » et Monsieur Jean-Marie AMIGUES, Conseiller Municipal, en qualité de délégué suppléant.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIM (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire,

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/11

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale du Foyer d'Hébergement « Les Hirondelles ».

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant l'Article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil :

- DESIGNE Monsieur Jean-Marie AMIGUES, Conseiller Municipal, en qualité de délégué titulaire du Conseil Municipal au Conseil de la Vie Sociale du Foyer d'Hébergement « Les Hirondelles » et Monsieur José NAVIO, Conseiller Municipal, en qualité de délégué suppléant.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/12

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Désignation de représentants

Objet : Désignation des membres du Conseil Municipal à la Commission Communale des Calamités Agricoles.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant l'Article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil désigne Madame Elodie GARCIA, Adjointe au Maire, comme Présidente de la Commission Communale des Calamités Agricoles et Monsieur Aimé MUNOZ, Conseiller Municipal, comme membre de cette Commission.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/13

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Domaine et patrimoine

Sous-Domaine : Autres Actes de gestion du Domaine Public

Objet : Mission d'accompagnement personnalisé « Acquisition d'un logiciel de gestion des bâtiments et de suivi règlementaire Éco Énergie Tertiaire »

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Alain LAPEYRE

Vote pour : 32
Vote contre : 0
Abstention : 0

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.174-1 et suivants relatifs au dispositif Éco Énergie Tertiaire ;

Vu le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 dit « Décret tertiaire » ;

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'intérêt de s'engager dans une démarche de suivi énergétique des bâtiments communaux, considérant :

- Que la commune est soumise aux obligations du dispositif Éco Énergie Tertiaire pour ses bâtiments ou parties de bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² ;
- L'obligation de réduction progressive des consommations énergétiques de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050 (ou atteinte d'un seuil en valeur absolue) ;
- La nécessité de déclarer annuellement les consommations énergétiques sur la plateforme OPERAT ;
- Que la mise en place d'un outil de suivi énergétique, patrimonial et technique constitue un levier structurant pour :
 - Centraliser les données énergétiques des bâtiments communaux ;
 - Assurer le suivi réglementaire et la conformité au Décret tertiaire ;
 - Optimiser la gestion patrimoniale et la maintenance des équipements ;
 - Produire des indicateurs de performance énergétique ;
 - Planifier les investissements de rénovation énergétique dans le cadre d'un plan pluriannuel ;

Monsieur le Maire précise que le Syndicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN) met à disposition et financera en partie, conformément à la délibération n°*2025-108 du 16 décembre 2025 du Comité Syndical, l'achat et la mise en place d'un logiciel de gestion des bâtiments et du patrimoine permettant de suivre les consommations, d'énergie, générer des rapports de synthèse et faire des déclarations obligatoires (notamment celles liées à la plateforme « OPERAT »).*

Il rappelle que le SYADEN a candidaté avec le soutien de la Ville de Limoux, à l'Appel à Manifestation d'intérêt national « CHÊNE 6 » du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique). Cette candidature a été instruite par le Jury FNCCR qui s'est tenu le 26 Février 2026, et un avis favorable a été émis pour son financement.

Dans ce cadre :

- Le SYADEN a été retenu comme lauréat « bénéficiaire final » du Fonds CHÊNE 6.
- La collectivité est considérée comme « la Ville de LIMOUX » sous le nom du « Demandeur » et bénéficiera d'un espace adhérent du logiciel pour 17 bâtiments communaux identifiés, pour une durée d'un an (abonnement compris), ainsi que d'une formation dédiée à l'outil.
- Une aide financière a été accordée, finançant à hauteur de 50 % l'acquisition et la mise en place du logiciel (abonnement d'un an inclus), plafonnée à 4 992,21 € HT.

Le SYADEN a également :

- Lancé une consultation de gré à gré auprès de trois développeurs potentiels ;
- Assurera le pilotage et la mise en œuvre de l'opération en contrepartie d'une contribution financière fixée à 2 750 € (forfait applicable aux communes de plus de 9 000 habitants), conformément à la délibération n°2023-42 du 4 avril 2023 du Bureau Syndical relative à la mise à jour des forfaits d'ingénierie de la Direction Transition Énergétique.

Ainsi en découle le Plan de financement prévisionnel qui suit dans le cadre de cet exercice :

Montant total estimé de la prestation (17 bâtiments identifiés)
(1 an d'abonnement au logiciel + formation pour 6 personnes)

Nature des dépenses	Montant €
Acquisition et mise en place du logiciel + abonnement d'un an	6 000 €
Forfait d'ingénierie SYADEN	2 750 €
Total prestation	**8 750 €**

Financement

Financeur	Montant €	%
Ville de Limoux	5 750 €	66 %*
Aide ACTEE + CHÊNE 6 (FNCCR)	3 000 €	34 %**
Total prestation	**8 750 €**	**100 %**

** 66 % du montant total de la mission*
*** 34 % du montant total de la mission mais 50 % du montant total éligible sur le coût du logiciel et de l'abonnement.*

Calendrier prévisionnel de déploiement :

Mars – fin juillet 2026 avec facture(s) acquittée(s) début septembre (date butoir à ne pas dépasser du 30/09/2026).

La convention de la mission d'acquisition d'une solution de suivi énergétique, patrimonial et technique des équipements de la ville de Limoux, qui indiquera les modalités des transferts financiers entre le SYADEN et la collectivité, et les engagements des deux parties, est jointe à cette délibération.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

– DÉCIDE de missionner le SYADEN pour réaliser cet accompagnement personnalisé « Acquisition d'un logiciel de gestion des bâtiments et de suivi règlementaire Éco Énergie Tertiaire »

- AUTORISE le SYADEN et le développeur lauréat à voir et traiter les données issues dans le cadre cette mission

- DÉSIGNE M. BRIAUT Jacques en qualité de référent technique de la collectivité pour le suivi du projet ;

- DÉSIGNE M. TRILLES Romain en qualité de référent administratif de la collectivité pour le suivi du projet ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tout acte ou toute mesure se rattachant à cette décision, notamment les demandes de subventions relatives aux travaux d'amélioration énergétique du bâtiment ciblé par ce projet.

—

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/14

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Domaines de compétences par thèmes

Sous-Domaine : Environnement

Objet : Mission d'audit énergétique bâtiment ciblé (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Alain LAPEYRE

Vote pour : 32
Vote contre : 0
Abstention : 0

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'intérêt de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie en faveur du patrimoine communal. Il précise que le Syndicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN) met à disposition et finance en partie, conformément à la délibération n°2020-60 du 22 septembre 2020 du Comité Syndical, des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans deux domaines :

- L'efficacité énergétique des bâtiments publics afin de contribuer à réduire les charges énergétiques toujours plus lourdes qui pèsent sur les budgets contraints des collectivités et établissements publics
- La substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone

Ainsi le SYADEN propose à la commune de réaliser un audit énergétique sur un bâtiment ciblé et considéré comme énergivore : Piscine Municipale de la ville de LIMOUX. Les objectifs principaux pour le bâtiment audité sont les suivants :

- chiffrer les coûts actuels des énergies consommées et leurs évolutions dans le temps
- chiffrer les travaux et les scénarios de rénovation énergétique possibles du bâtiment
- déterminer les aides publiques mobilisables pour la mise en œuvre des préconisations apportées
- estimer les temps de retour sur investissement par action et par scénario de rénovation énergétique

L'objectif de cette étude d'audit énergétique est donc de pouvoir planifier et budgéter la réalisation des travaux de rénovation énergétique. Ainsi la collectivité s'engage, sur le principe, à budgéter et à réaliser des travaux préconisés dans l'étude, dans le but de réaliser une économie d'énergie finale d'au moins 40% (critère d'éligibilité pour le Fonds Vert). La collectivité doit notamment fournir un ou deux interlocuteurs pour suivre l'ensemble de la mission.

La collectivité prend en charge 100% du coût de la prestation.
Toutefois, en fonction des disponibilités des aides publiques, elle pourra solliciter :

- Une aide Fonds Vert « Mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics », portant sur l'audit rendu par le SYADEN, et sur les travaux mis en œuvre suite à cet audit
- Une aide du programme ACTEE+ (ou d'un programme CEE équivalent), via le SYADEN qui est lauréat de ce programme

Une convention, engageant le SYADEN auprès de la collectivité et décrivant précisément la mission est jointe à cette délibération.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- DÉCIDE de missionner le SYADEN pour réaliser un audit énergétique ;

- AUTORISE le SYADEN à voir et traiter les données de consommations énergétiques relatives à la mission ACTEE sur Les bâtiments sélectionnés de son patrimoine dans le cadre cette mission

- DÉSIGNE Monsieur Alain LAPEYRE en qualité de référent et Monsieur Jacques BRIAUT en qualité de référent technique de la commune pour le suivi du projet ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'engagement correspondante avec le SYADEN.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

16 AVR. 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/15

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Domaine et patrimoine

Sous-Domaine : Autres Actes de gestion du Domaine Public

Objet : : Convention Commune de LIMOUX / SYndicat Audois d'Energies et du Numériques (SYADEN) - Effacement BT (tranche 1) [Fils nus] avenue François Clamens sur postes AIGUILLE et LOGNOS
Dossier SYADEN n° 24-LXPC-005

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Alain LAPEYRE

Vote pour : 32
Vote contre : 0
Abstention : 0

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Considérant qu'il s'avère nécessaire de remplacer la délibération du 4 Juin 2025 n°2025/6, reçue en Préfecture le 4 Décembre 2025.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'avant-projet établit par le SYdicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN) concernant « Effacement BT (tranche 1) [Fils nus] Avenue François Clamens sur postes AIGUILLE et LOGNOS ».

Ce projet comprend les travaux d'électrification (ER), mais aussi l'effacement des réseaux d'éclairage public (EP) et/ou de communications électroniques (TELECOM).

A - Pour information, le SYADEN règlera un montant prévisionnel pour cette opération estimé à :

- Réseau d'électricité (ER) **167 732.88 € TTC**
- Travaux d'éclairage public (EP) **4 735.52 € TTC**
- Travaux de communications électroniques **35 653.63 € TTC**

La Commune doit donc signer la convention de mandat, adoptée par le SYADEN lors du Comité Syndical du 29 Juin 2012 (délibération n°2012-24), qui délègue temporairement au syndicat la maîtrise d'ouvrage des opérations relatives au réseau d'éclairage public (EP) et/ou de génie civil pour le réseau de communications électroniques (TELECOM).

B – En application du règlement d'intervention financière du SYADEN, la participation de la Commune aux frais de dossier, sont à régler en phase d'Avant-Projet (AVP) et pour un montant de **9 350 €**uros.

Après achèvement des travaux, la Commune aura à sa charge les frais estimatifs suivants :

- Réseau d'électricité **62 899.83 € HT**
- Travaux d'éclairage public **4 735.52 € TTC**
- Travaux de communications électroniques **14 855.68 € HT**

Par ailleurs :

- Les travaux relatifs à l'éclairage public (EP) feront l'objet d'une subvention de **1 578.51 €** versée ultérieurement par le SYADEN à la Commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur ce projet.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

– APPROUVE l'avant-projet présenté par le SYADEN ainsi que son plan de financement.
– AUTORISE l'ouverture des crédits budgétaires correspondants au dit projet.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par réception en Préfecture, le :
16 AVR. 2026

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Accusé de réception en préfecture
011-211102066-20260415-DEL26-04-15_16-BF
Date de télétransmission : 21/04/2026
Date de réception préfecture : 21/04/2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-15-04/16

Extrait du Registre des Délibération du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX

Séance du 15 AVRIL 2026
Convocation en date du 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, M. François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Elodie GARCIA, M. Yves GUIRAUD, Adjoints, M. Alain LAPEYRE, M. Aimé MUNOZ, M. Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, M. Didier BUXEDA, M. José NAVIO, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Helen BINGHAM, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. HOUSSET Eric, Mme Stéphanie BALME, Mme Mélanie ESCOBEDO, Mme BIRBA Amandine, Mme Julie MESTRE, , Monsieur Philippe OMBROUCK, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à M. François KHOURY
Mme Nadine DEVAUD à Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS
M. Maxime BOT à M. Julien RANCOULE
M. Victor CHABERT à Monsieur Philippe OMBROUCK

Absente : Mme Marielle GARCIA

Secrétaire : Mme Julie MESTRE

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Décisions budgétaires

Objet : Vote du Compte Financier Unique (C.F.U.) 2025
Budget Principal

Intervenant (s) : Monsieur François KHOURY

Vote pour : 25
Vote contre : 0
Abstention : 6

Affichage en date du : 17 Avril 2026

Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-12, al. 1er du Code général des collectivités territoriales, qui prévoient que l'approbation des comptes de la collectivité territoriale est constituée par le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique présenté par le maire ;

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée.

Le CFU répond à deux objectifs principaux :

- Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux.
- Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le compte financier unique (CFU) exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le Conseil Municipal du compte financier unique (CFU) constitue l'arrêté des comptes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-14, al. 2 du Code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte financier unique du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président, le Maire ne devant participer au vote.

Le Conseil Municipal réuni conformément aux dispositions de l'article susvisé, sous la présidence de Monsieur François KHOURY, délibérant sur le Compte Financier Unique du Budget Principal de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Pierre DURAND - MAIRE, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel fait ressortir le résultat suivant :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	CFU 2025
10	Dotations	90 027,64 €
16	Remboursements d'emprunts	1 080 522,06 €
20	Immobilisations incorporelles	86 528,11 €
204	Subventions d'équipement versées	8 785,06 €
21	Immobilisations corporelles	1 237 305,62 €
23	Immobilisations corporelles en cours	1 065 753,76 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	70 817,08 €
041	Opérations patrimoniales	220 654,71 €
	TOTAL DEPENSES	**3 860 394,04**

Recettes

Chapitres	Libellés	CFU 2025
10	Dotations	1 710 781,60 €
13	Subventions d'investissement	317 125,70 €
16	Emprunts et dettes assimilés	757 585,27 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	433 674,12 €
041	Opérations patrimoniales	220 654,71 €
001	Excédent d'investissement reporté	948 943,77 €
	TOTAL RECETTES	4 388 765,17

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	CFU 2025
011	Charges à caractère général	4 785 012,23 €
012	Charges de personnel	8 603 636,16 €
65	Autres charges de gestion courante	1 115 500,54 €
66	Charges financières	231 835,61 €
67	Charges exceptionnelles	31 952,65 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	433 674,12 €
68	Dotations aux provisions pour dépréciations	2 610,00 €
	TOTAL DEPENSES	**15 204 221,31**

Recettes

Chapitres	Libellés	CFU 2025
70	Produits des services du domaine	752 291,16 €
73	Impôts et taxes	2 408 576,91 €
731	Fiscalités Locales	7 824 971,75 €
74	Dotations et participations	4 051 584,12 €
75	Autres produits de gestion courante	316 962,07 €
76	Produits financiers	202,00 €
77	Produits exceptionnels	13 687,10 €
013	Atténuations de charges	150 150,38 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 916 614,27 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 817,08 €
	TOTAL RECETTES	**17 505 856,84**

RESULTAT	CFU 2025
Résultat de fonctionnement (I)	**2 301 635,53**
Résultat d'investissement (II)	**528 371,13**
RAR dépenses d'investissement **(III)**	**1 173 964,15**
RAR recettes d'investissement **(IV)**	**787 984,66**
Excédent net disponible (I+II-III+IV)	**2 444 027,17**
RI GLOBAL	***142 391,64***

Le Conseil après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget Principal.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

MAIRIE DE LIMOUX (Aude)

Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire,

Pierre ROUQUAIROL

COLLECTIVITE : COMMUNE DE LIMOUX

BUDGET : PRINCIPAL

GESTION 2025

ÉTAT DES RESTES A RÉALISER EN RECETTES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025

valant crédits reportés sur l'année 2026

Chapitre ou opération	Article budgétaire	Libellé	Recettes votées en 2025 (BP + DM)	Recettes réalisées en 2025	Solde 2025	Prévisions 2025 à annuler	Recettes à reporter sur l'année 2026
13	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	600,00 €	32 723,00 €	- 32 123,00 €	- €	600,00 €
13	1312	REGIONS	- €	5 098,00 €	- 5 098,00 €	- €	- €
13	1323	DEPARTEMENTS	157 257,00 €	238 257,00 €	- 81 000,00 €	- €	229 705,38 €
13	1328	AUTRES	- €	4 023,80 €	- 4 023,80 €	- €	4 023,80 €
13	1313	DEPARTEMENTS	52 741,00 €	40 090,49 €	12 650,51 €	12 650,51 €	- €
13	1322	REGIONS	137 455,00 €	163 371,41 €	- 25 916,41 €	- €	158 868,27 €
13	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	120 000,00 €	120 000,00 €	- €	- €	68 219,17 €
13	13258	AUTRES REGROUPEMENTS	35 612,00 €	6 127,61 €	29 484,39 €	23 356,78 €	6 127,61 €
13	13462	Dotation de soutien à l?investissement local	309 967,00 €	143 967,00 €	166 000,00 €		143 967,00 €
13	13172	FEDER	25 651,00 €	- €	25 651,00 €	25 651,00 €	- €
13	13461	DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	13 400,00 €	246 362,05 €	- 232 962,05 €	- €	176 473,43 €
13	1345	AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES ET AMENDES DE POLIC	110 000,00 €	105 090,00 €	4 910,00 €	4 910,00 €	
		TOTAUX	**962 683,00 €**	**1 105 110,36 €**	**-142 427,36 €**	**66 568,29 €**	**787 984,66 €**

N.B. : l'état doit être complété article par article

On ne doit pas dépasser globalement les crédits disponibles au niveau du chapitre ou de l'opération.

Pour les opérations sous mandat, l'opération joue le rôle de chapitre.

Visa de l'ordonnateur

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint(e) au Maire

Jean-Pierre TAILHAN

Accusé de réception en préfecture
011-211102066-20260415-DEL26-04-15_16-BF
Date de télétransmission : 21/04/2026
Date de réception préfecture : 21/04/2026

COLLECTIVITE : COMMUNE DE LIMOUX

BUDGET : PRINCIPAL

GESTION 2025

ÉTAT DES RESTES A RÉALISER EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025

valant crédits reportés sur l'année 2026

Chapitre ou opération	Article budgétaire	Libellé	Dépenses votées en 2025 (BP + DM)	Dépenses réalisées en 2025	Solde 2025	Prévisions 2025 à annuler	Dépenses à reporter sur l'année 2026
20	2031	FRAIS D'ETUDES	114 044,00 €	77 681,11 €	36 362,89 €	2 702,89 €	33 660,00 €
20	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	8 000,00 €	7 953,00 €			2 398,80 €
		Sous total chapitre 20	114 044,00 €	77 681,11 €	36 362,89 €	2 702,89 €	36 058,80 €
204	20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	545 950,00 €	8 785,06 €			2 602,20 €
Sous total chapitre 204			545 950,00 €	8 785,06 €	0,00 €	0,00 €	2 602,20 €
21	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	32 574,00 €	11 394,00 €			33 518,90 €
21	21314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	100 276,00 €	91 273,73 €			8 993,89 €
21	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	100 195,60 €	91 833,83 €			11 640,04 €
21	2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	980,00 €	31 924,21 €			976,67 €
21	2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	239 973,00 €	322 717,22 €			33 472,85 €
21	21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	452 588,00 €	407 509,35 €			64 598,17 €
21	21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE	56 750,00 €	52 528,81 €			3 763,46 €
21	2188	AUTRES	300 315,40 €	125 894,75 €			14 541,82 €
Sous total chapitre 21			2 497 596,00 €	1 238 280,13 €	36 362,89 €	2 702,89 €	171 505,80 €
23	2313	CONSTRUCTIONS	934 900,00 €	502 729,48 €			593 732,66 €
23	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 663 902,00 €	605 110,81 €			370 064,69 €
Sous total chapitre 23			2 598 802,00 €	1 107 840,29 €	0,00 €	0,00 €	963 797,35 €
TOTAUX			5 756 392,00 €	2 432 586,59 €	72 725,78 €	5 405,78 €	1 173 964,15 €

N.B. : l'état doit être complété article par article

On ne doit pas dépasser globalement les crédits disponibles au niveau du chapitre ou de l'opération.

andat, l'opération joue le rôle de chapitre.

Visa de l'ordonnateur

Pour le Maire
L'Adjoint(e) au Maire,

Jean-Pierre TAILHAN

Accusé de réception en préfecture
011-211102066-20260415-DEL26-04-15_16-BF
Date de télétransmission : 21/04/2026
Date de réception préfecture : 21/04/2026